

**ESPALIERS 1 À 6 PLACES**

**2315D - 2325D  
2335D - 2345D  
2355D - 2365D**

**1. Principe de fixation :**

Les espaliers sont fournis sans système de fixation.

**2. Supports admissibles :**

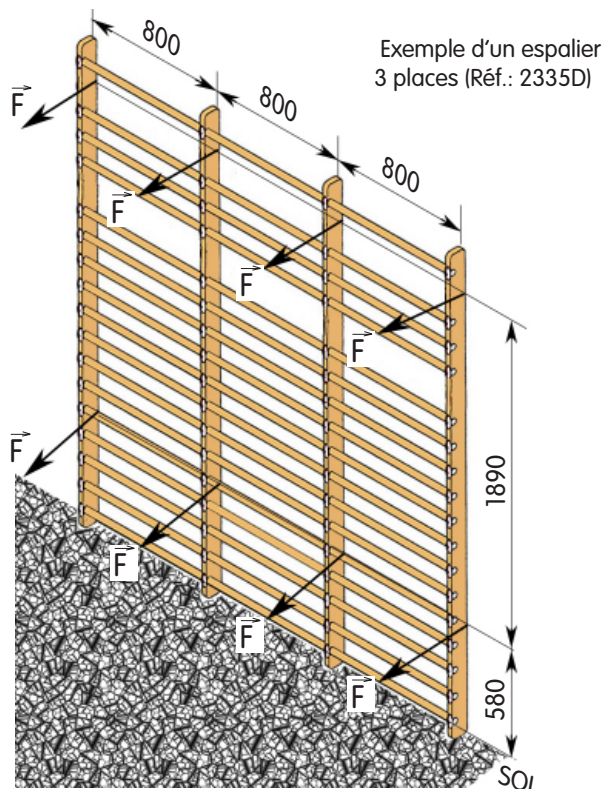
Le présent cahier des charges s'applique uniquement aux fixations réalisées dans des supports béton sains d'une épaisseur  $\geq 120$  mm et une résistance à la compression  $\geq 23$  MPa, correspondant au kit de fixation béton Gymnova. Pour tout autre support, nous consulter.

**3. Effort soumis au support pendant l'utilisation :**

Les charges indiquées sur les dessins sont déterminées à partir des valeurs de la norme EN 12346.

F = 100 daN  
pour chaque fixation

La cotation en millimètre ne définit que le lieu d'application des efforts



**4. Implantation, utilisation et maintenance :**

Voir les plans d'implantation de la salle, la notice de montage **NM28** et le dessin ci-dessus.

**ATTENTION :** Cet appareil nécessite un environnement libre de toute gêne (passage de luminaire, de gaz, de chauffage ...) pour son installation et un fonctionnement sécurisé (Plans ACC ou DET).

**5. Conception des ouvrages :**

**Exigences particulières du support (paragraphe 6 de la norme NF S52-400) :**

« Le support doit être apte à recevoir les points de fixation et les efforts transmis par les matériels sportifs.

Les points de fixation ne doivent pas entraver l'intégrité du support (étanchéité, solidité, etc.).

Le propriétaire et/ou le maître d'ouvrage du support est seul habilité à autoriser la réalisation des points de fixation et des essais en tenant compte de leur type et des efforts transmis.

Le propriétaire et/ou le maître d'ouvrage doit confier à un service compétent dans l'art (charpentier, architecte, entrepreneur en bâtiment, bureau d'étude, etc.) le calcul, le dimensionnement et la réalisation :

- des supports de fixations ;
- des massifs de fondations ;
- des renforts supplémentaires éventuels de la structure du support.

Le fabricant du matériel sportif doit fournir au propriétaire ou/et au maître d'ouvrage du support : les charges et sollicitations à prendre en compte, au niveau des points de fixation de son matériel sur le support en relation avec les charges, ainsi que les types et caractéristiques des points de fixation proposés.

Il appartient au maître d'ouvrage de mettre en adéquation le support avec les points de fixation en fonction de leurs positions et des charges fournies par le fabricant du matériel sportif. »

<b>NATURE DU SUPPORT :</b>	<b>Autorisation de fixation du propriétaire et/ou le maître d'ouvrage :</b>	
<b>Matière :</b>	<b>Date :</b>	<b>Cachet :</b>
<b>Présence de revêtement :</b> <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	<b>Nom :</b>	
<b>Type de revêtement :</b>	<b>Fonction :</b>	
<b>Epaisseur du revêtement (mm) :</b>		<b>Signature :</b>

La pose du matériel par nos soins ne pourra être effectuée qu'après retour de ce document dûment rempli et signé.